COMMUNE DE
MÉZIÈRES FR

BUDGET 2027
Message d'investissement

Objet :	Zone 30 km/h et sens unique Eglise/Tremblex

Message :

Suite à la mise en place du nouvel arrêt de bus devant l'église, le Conseil communal s'est concerté avec le Service des Ponts et Chaussées ainsi que le Service de la Mobilité. Selon les discussions, la décision a été prise de renforcer la sécurité au vu du nombre d'enfants présents sur les abords de la route de l'Eglise.

La mesure la plus adaptée a été de mettre le tronçon depuis la route cantonale jusque devant le château en sens unique et en vitesse limitée à 30 km/h. Avec le retour du bus sur la route cantonale par le chemin du Tremblex, il a été décidé de mettre en 30 km/h et également en sens unique ce tronçon à cause de sa faible largeur et des nombreuses sorties de propriétés à faible visibilité que constitue cette route.

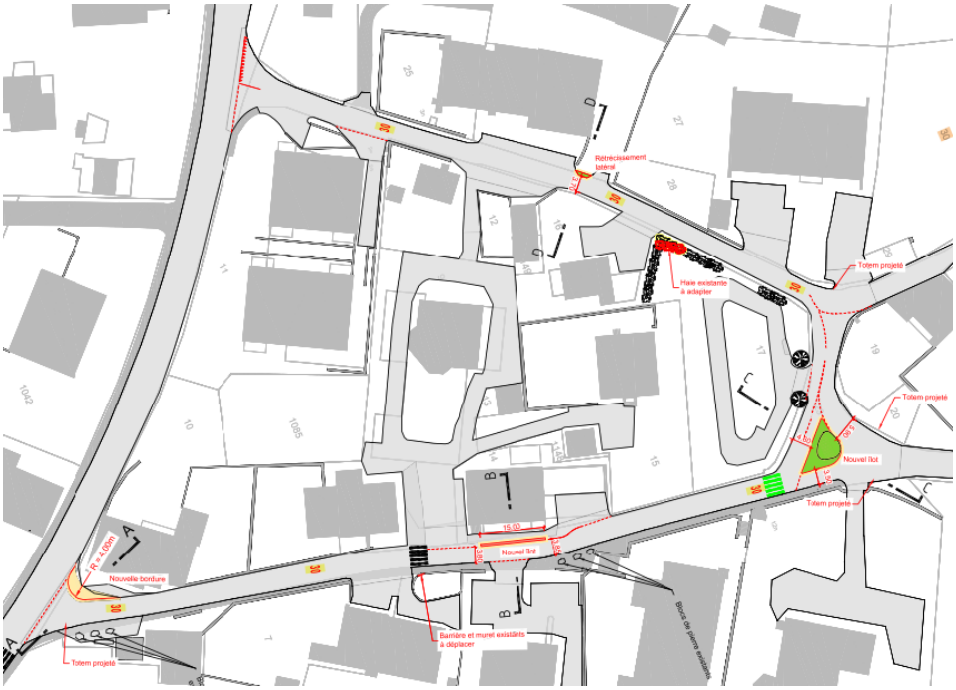

Crédit demandé :	CHF 52'000.00
Financement :	Liquidités ou emprunt si nécessaire
Amortissement :	5 %
Intérêts :	2 %
Charges annuelles :	CHF 3'640.00
Durée :	20 ans
Compte de charge :	6150.5010.54